



Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

Paris, le 21 Avril 2016

Le Président

Monsieur Stéphane LE FOLL
Ministre de l'Agriculture,
de l'Agroalimentaire et de la Forêt
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

Le Conseil d'administration de la FNSEA réuni ce jour a dénoncé la confusion complète dans laquelle se déroule l'instruction des dossiers PAC tant sur la campagne 2015 que sur celle de 2016. Au contraire de ce que vous avez déclaré le 5 avril 2016 à l'Assemblée Nationale, en réponse à la question du député Jean Frédéric Poisson, non tout ne va pas bien, le processus patine sérieusement et les inquiétudes des exploitants sont légitimes.

Le solde des soutiens de la PAC encore à verser au titre de la campagne 2015 représente plus de 2 milliards d'euros. Les producteurs ne savent plus comment faire pour gérer la trésorerie de leur exploitation. Certes, des avances de trésorerie ont été versées, mais il reste à payer ce solde, parfois très important pour ceux qui n'ont reçu qu'une avance forfaitaire. Vos services en départements font comprendre aux agriculteurs qu'ils ont toutes les raisons d'être inquiets, car ils n'auraient pas la capacité de respecter les échéances.

Les agriculteurs ont parfaitement entendu vos engagements du début de l'année. Les échéances de paiements annoncés pour le 30 avril et le 30 juin doivent donc être impérativement honorées, à la fois sur les aides couplées, les aides du 2^{ème} pilier, les DPB et le paiement vert. C'est aussi la crédibilité de la parole de l'Etat qui est en jeu.

Par ailleurs les paysans commencent à remplir leurs déclarations PAC 2016 avec d'immenses difficultés administratives :

- une communication confuse sur les règles de déclaration ;
- aucune information sur les surfaces éligibles, sur les SIE, sur les DPB au titre de la campagne 2015 ;
- certains dossiers ne sont même pas accessibles sur internet ;
- la correction de centaines de SNA à réaliser ou à refaire ;
- la moitié seulement des visites rapides sont réalisées...

L'impossibilité pour les organismes de services de réaliser les transferts entre leurs outils et TelePAC, et la non-reprise par l'ASP de données déjà renseignées en 2015, conduisent à un calendrier ingérable en terme d'accompagnement des producteurs, l'année même où la télédéclaration devient obligatoire.

La limite de dépôt au 17 mai n'est donc pas tenable, chacun le sait, les fonctionnaires sur le terrain en premier. La FNSEA persiste et signe : il convient d'annoncer sans attendre le report au 15 juin afin d'accompagner correctement les agriculteurs dans cette procédure administrative lourde et complexe.

Enfin, alors même qu'il reste beaucoup à faire pour régler tous les problèmes et tenir les échéances, on apprend que des agents de l'Etat sont mobilisés pour réaliser des contrôles dans les exploitations : c'est tout simplement inacceptable. Il faut maintenant arrêter les visites rapides dans les exploitations, et changer de méthode pour montrer à la Commission que le système des surfaces peu productives adopté par la France est inattaquable.

Comptant sur les décisions rapides attendues par les agriculteurs, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma haute considération.



Xavier BEULIN

